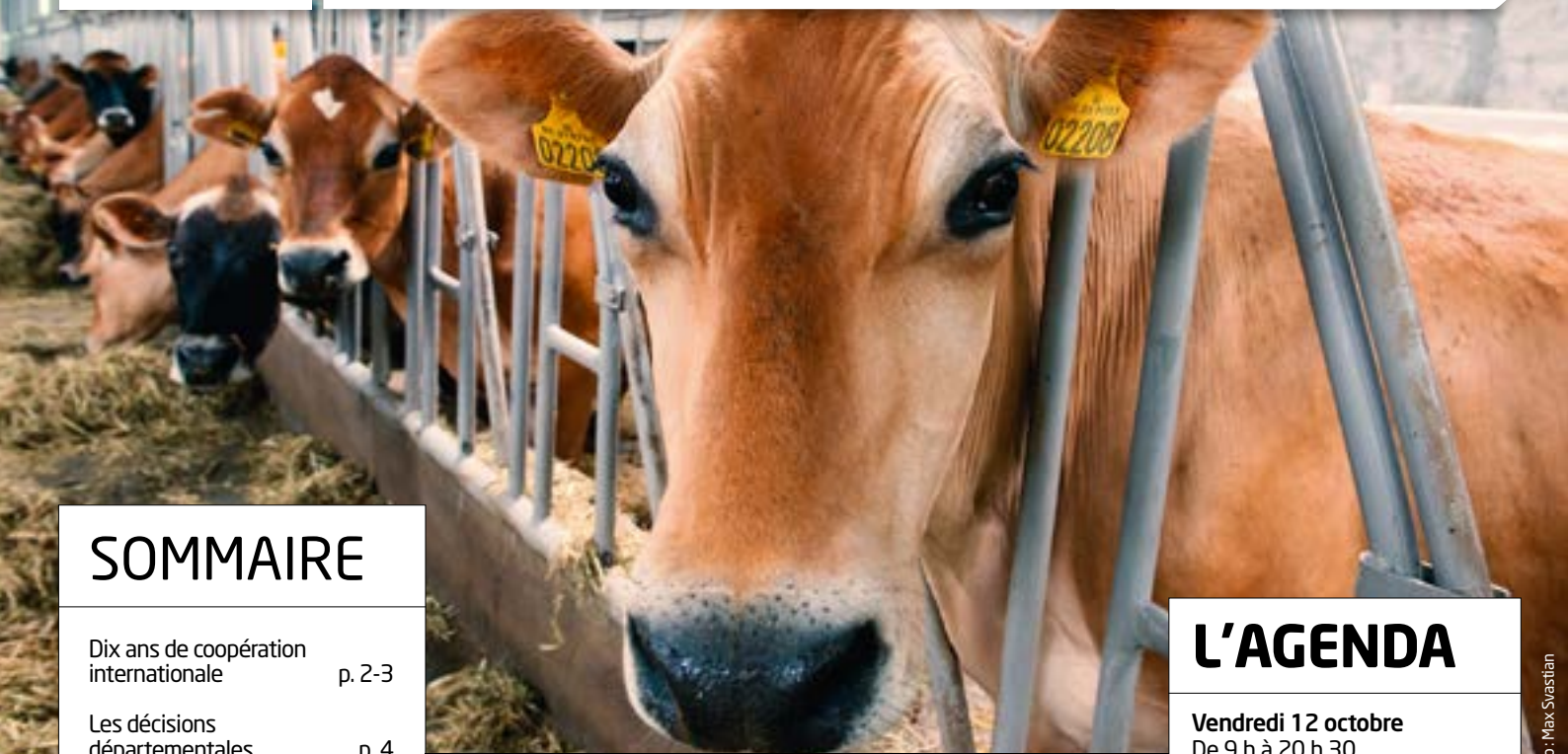




hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

LA LETTRE BLEUE du Département

n° 105 octobre



SOMMAIRE

Dix ans de coopération internationale p. 2-3

Les décisions départementales p. 4

Paris La Défense p. 5

Les travaux en cours p. 6

Paroles d'élue : Isabelle Caullery p. 7

Marchés publics p. 8

Le schéma départemental des enseignements artistiques p. 9

Les actualités p. 10-11

Renouvellement du cheptel bovin et mise en place d'outils de suivi dans la ferme de Lussadzor en Arménie.

Un Département solidaire au-delà des frontières

L'action sociale est comme chacun le sait notre cœur de métier. Si cette solidarité prend tout son sens ici, elle doit aussi s'exprimer hors de nos frontières. Depuis dix ans, le Département participe, à son échelle, à un développement mondial plus équilibré. Nous avons ainsi consacré près de vingt millions d'euros pour accompagner, dans des régions particulièrement exposées à la pauvreté, le développement de l'agriculture familiale en Arménie, au Bénin, au Cambodge et en Haïti. L'agriculture familiale nourrit en effet plus de 70 % de la population mondiale et constitue une réponse forte à la malnutrition et l'insécurité alimentaire. Et paradoxalement, les populations sous-alimentées habitent souvent en zone rurale et sont, pour la moitié d'entre-elles, issues du monde agricole. L'objectif est de développer ces filières locales,

de la production à la commercialisation. Vivre de son activité, sur ses propres terres : c'est par ce modèle, j'en suis persuadé, qu'on peut vaincre efficacement la malnutrition, la pauvreté, et qu'on peut mieux gérer les ressources naturelles. Un cercle vertueux en quelque sorte. Pour accompagner ce développement local sur le long terme, nous avons confié la mise en œuvre de cette politique à des opérateurs locaux, bien implantés sur place, qui travaillent sous le contrôle du Département. Enfin, en parallèle de ces actions, nous soutenons aussi des projets de solidarité internationale conçus et mis en œuvre par de jeunes Alto-Séquanais âgés de 18 à 30 ans, à travers le dispositif Initiatives Jeunes Solidaires.

Patrick Devedjian
Président du Département
des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

Vendredi 12 octobre
De 9 h à 20 h 30
Colloque « Faire gagner l'Europe » à La Seine Musicale

Judi 8 novembre
> Signature d'une convention de partenariat avec le Bénin dans le cadre de la coopération internationale
> Cérémonie de remise des labels « Artisan du Tourisme des Hauts-de-Seine » à la Cité de la céramique à Sèvres



Photo : Max Svastian



Photo : Yannick Folly

Productions agro-écologiques locales pour répondre à la concurrence des produits importés. Territoire du Zou, Bénin.

Dix ans d'aides au développement local

La politique de coopération internationale du Département est centrée sur des programmes visant à lutter contre l'insécurité alimentaire et à appuyer l'agriculture familiale.

En 2018, le Département poursuit ses engagements pour contribuer au développement de l'Arménie, du Cambodge, d'Haïti et lance ses premières actions au Bénin. Entre 2008 et 2017, le Département a alloué près de 20 millions d'euros à sa politique de coopération pour laquelle il fait appel, sur le terrain, à des associations qualifiées.

Arménie : dynamiser l'économie locale

Le Département soutient un programme de relance de la production agricole et de l'élevage dans la région du Tavouch. Il s'agit de créer les conditions d'un développement économique durable en luttant contre la malnutrition, en diversifiant l'alimentation et en augmentant les revenus des populations bénéficiaires. Les investissements réalisés ont permis la construction et la réhabilitation d'environ 25 km de canaux d'irrigation, préalables au développement agricole et l'acquisition de matériel moderne destiné à la production agricole, viticole ou aux surfaces fourragères. En 2017, Lussadzor, la ferme de référence, s'est équipée de panneaux solaires photovoltaïques, s'inscrivant ainsi dans l'objectif gouvernemental de réduction de la dépendance au gaz naturel. Ils fournissent 60 kWh, soit l'ensemble des besoins en électricité de la ferme et de la fromagerie. Par ailleurs, la fromagerie et la salle de traite sont équipées de panneaux solaires thermiques qui suffisent aux besoins en eau chaude. Concernant la filière laitière, un partenariat a été mis en place avec le centre d'élevage de Poisy (département de Haute-Savoie) pour optimiser les techniques de suivi, d'alimentation

et de traite du bétail. Actuellement plusieurs essais sont en cours pour collecter le lait auprès des producteurs de micro-ferme du Tavouch. Une fois collecté, le lait des petits producteurs individuels de la région est redirigé vers la ferme de référence où la salle de traite a été entièrement réaménagée. 5,3 M€ ont été investis par le Département depuis 2008, plus de 25 000 habitants sont concernés.

Cambodge : améliorer les techniques agricoles

Depuis 2009, le Département soutient un programme de développement agricole visant à améliorer les conditions de vie des petites exploitations agricoles familiales dans la province de Siem Reap. Près de 5 M€ ont été consacrés à des actions qui ont permis d'améliorer la productivité de légumes, fruits, riz et petit élevage en s'appuyant sur l'agro-écologie ; développer la qualité et la quantité, et commercialiser leur production. Les actions déjà entreprises sont poursuivies en 2018, notamment la mise en place de circuits courts avec les hôtels de la ville de Siem Reap, ce qui permet aux agriculteurs de trouver de nouveaux débouchés et aux professionnels du tourisme de limiter les importations en provenance du Vietnam et de la Thaïlande en valorisant une production locale de qualité. Quelques chiffres : 3 000 bénéficiaires, plus de mille formations dispensées en agro-écologie, 89 % d'augmentation du prix de vente des légumes et une hausse de 90 % du revenu annuel moyen des familles pratiquant des activités de maraîchage entre 2011 et 2017.

4

c'est le nombre de pays visés par la politique de coopération internationale départementale : Arménie, Haïti, Cambodge, Bénin.

1 061 950 €

ont été attribués dans le cadre du dispositif Initiatives Jeunes Solidaires depuis 2009, soit 374 projets soutenus dans 33 pays.

10

ans de solidarité internationale.

Près de 20 M€

ont été investis par le Département entre 2008 et 2017 pour accompagner le développement de l'agriculture familiale et réduire l'insécurité alimentaire.

Haïti : produire un cacao de qualité

Le Département poursuit depuis 2009 des actions permettant aux producteurs de cacao d'accéder à des marchés plus rémunérateurs. Plus de deux millions d'euros ont été investis dans le développement d'une production certifiée biologique et équitable, l'amélioration de l'équipement des coopératives pour collecter, fermenter et sécher le cacao sur place, le renforcement de la gestion des coopératives, l'organisation de la filière au niveau national ou encore la valorisation de ce cacao sur le territoire des Hauts-de-Seine (avec la chocolaterie À la Reine Astrid et ses boutiques à Meudon et Ville-d'Avray). En 2017, l'appui départemental se poursuit avec les activités initiées au Nord (consolider les techniques de fermentation auprès des producteurs, notamment les nouveaux venus, appuyer la gestion des coopératives et la commercialisation) et s'étend au Sud du pays, seconde zone à fort potentiel pour la production cacaoyère. Haïti, c'est 1 700 producteurs certifiés bio, 13 centres de fermentation construits et 160 tonnes par an de cacao exporté (contre 72 tonnes en 2011).

Bénin : premières actions

En 2017, le Département a signé une déclaration d'intention avec l'intercommunalité du Zou. Il est envisagé d'élaborer une convention de coopération décentralisée, afin de fixer les orientations futures. Le programme vise à structurer les filières agricoles identifiées en favorisant l'accès des agriculteurs familiaux à des marchés stables et rémunérateurs. Il s'agit de créer et soutenir des circuits courts agroalimentaires, faisant coopérer durablement petits producteurs, transformateurs ruraux et urbains, distributeurs, autour d'un objectif commun de produire et manger sain localement. Deux cents exploitations familiales rurales et entrepreneurs solidaires sont impliqués dans la transformation et la distribution des produits. 800 000 euros sont investis par le Département.

Lire l'interview d'Isabelle Caullery en page 7.



Groupe Majorité départementale
(Les Républicains, UDI, Mouvement démocrate)

UNE SOLIDARITÉ DECENTRALISÉE

Notre Département s'engage hors de nos frontières afin de contribuer à une amélioration durable de la sécurité alimentaire de populations souffrant de la faim au Bénin, en Haïti, en Arménie et au Cambodge. Depuis 2009, ce sont plus de 13,5 M€ que nous avons engagés pour le développement social et agricole de régions ciblées dans ces pays. Notre objectif est de renforcer la sécurité alimentaire des populations locales, d'augmenter les revenus des agriculteurs et de créer des emplois locaux durables. Nous avons également voulu sensibiliser les jeunes aux enjeux de la solidarité internationale au travers du dispositif Initiatives Jeunes Solidaires. En novembre, nous allons signer la 1^{re} convention de partenariat avec le Bénin qui prévoit un appui à des filières agricoles à fort potentiel de revenus et de développement social dans le territoire du Zou. Il s'agit de renforcer les productions locales, peu rentables et fragilisées par les importations, pour assurer la sécurité alimentaire des agriculteurs et des habitants. Ce soutien se concrétise par un financement à hauteur de 800 000 € depuis mai 2017.



Gabriel Massou

Groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

UNE COOPÉRATION DANS L'INTÉRÊT DES POPULATIONS

Dans un monde perturbé où les inégalités s'accroissent, le besoin de plus de solidarité internationale est nécessaire pour l'accès à l'eau, l'éducation, combattre la faim... C'est pourquoi notre groupe considère le bien-fondé des actions des collectivités dans ce domaine. Il soutient la coopération décentralisée et suit de près les actions menées en Arménie, au Cambodge, à Haïti, par notre Département. Il est satisfait qu'aujourd'hui la coopération avec le Bénin soit relancée et souhaite que d'autres pays puissent être concernés.



Joaquim Timoteo

Parti Socialiste

LA SOLIDARITÉ AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Faire vivre les valeurs de solidarité non seulement sur notre territoire, mais aussi au-delà de nos frontières est important. Les objectifs de cette solidarité internationale sont nombreux : lutter contre la pauvreté et la dégradation de l'environnement, permettre à des familles ou à des territoires de s'inscrire dans de meilleures trajectoires de développement... Il est bon que la richesse de notre département puisse être mise au profit de cette ambition et nous soutenons la coopération engagée avec les différents pays.

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR [WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR](http://www.hauts-de-seine.fr)

COMMISSION PERMANENTE 17.09.18

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

18.248 Règlement amiable d'un sinistre survenu avenue Aristide-Briand à Montrouge.

HABITAT

18.249 Aide à l'adaptation de l'habitat pour les nouveaux bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile - Attribution de six subventions.

18.250 Aides départementales à l'amélioration de l'habitat privé.

18.256 Acquisition-amélioration de 78 logements sociaux à Ville-d'Avray et de 17 logements sociaux à Asnières-sur-Seine - Changement du bénéficiaire des aides accordées en 2010 et 2011.

DÉSIGNATIONS

18.247 Représentation du Département des Hauts-de-Seine au sein du conseil de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Ville-d'Avray.

CULTURE

18.267 Attribution de subventions de fonctionnement.

18.230 Direction des Archives départementales : demandes de subventions à la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France - Demande de versement d'une subvention auprès de la Mission du Centenaire et don et dépôt d'archives privées.

18.258 *Global Positive Forum* à La Seine Musicale.

18.266 Université d'automne du Mouvement européen à La Seine Musicale.

18.244 Musée départemental Albert-Kahn : contrats de mise à disposition et de concession à titre gratuit dans le cadre de divers partenariats culturels.

18.272 Musée départemental Albert-Kahn : contrats dans le cadre de divers partenariats culturels.

18.268 Musée du Domaine départemental de Sceaux : contrat de prêt d'œuvre, conventions de partenariat et contrat de concession de droits d'auteur à titre gratuit dans le cadre de divers partenariats culturels.

PATRIMOINE NON SCOLAIRE

18.224 Cession d'une parcelle non bâtie située 6 Villa Poisson à Asnières-sur-Seine.

18.225 Cession d'un volume en surplomb du domaine public au 1-5 rue du 8-Mai-1945 à Clichy.

18.263 Cité des Potagers à Nanterre - Cession du foncier départemental.

18.259 Autorisation de procéder à la mise en réforme de biens départementaux.

ENVIRONNEMENT

18.235 Commission locale d'information auprès du Commissariat à l'énergie atomique de Fontenay-aux-Roses - Participation financière de l'Autorité de sûreté nucléaire pour 2018.

18.260 Lutte antivectorielle - Entente de lutte interdépartementale contre les zoonoses (ELIZ) : approbation du programme d'actions 2018 de lutte antivectorielle - Autorisation de signer le protocole transactionnel entre le Département et l'ELIZ.

AFFAIRES ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

18.261 Convention de mise à disposition des locaux du collège Évariste-Galois à Bourg-la-Reine au profit de l'Établissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris.

18.231 Subventions 2018 « Votre école chez vous » et « Éveil ».

18.232 Aide sociale départementale à la demi-pension dans les collèges publics, les collèges publics en cité scolaire à gestion régionale et les collèges privés du Département : attribution de subventions complémentaires pour l'année 2017-2018 et initiales au titre de l'année scolaire 2018-2019.

18.236 Subventions exceptionnelles et subventions pour l'utilisation des gymnases municipaux allouées aux collèges publics des Hauts-de-Seine.

18.243 Convention relative à l'organisation de l'école de danse de l'Opéra national de Paris située à Nanterre.

18.255 Approbation de la désaffectation de l'usage d'enseignement secondaire de locaux affectés au collège à sections internationales de Sèvres.

18.264 Aides départementales à l'investissement pour les équipements d'enseignement.

18.273 Partenariat cadre et projets 2018 entre l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et le Département des Hauts-de-Seine.

FINANCES

18.269 Répartition de ressources du Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) des Hauts-de-Seine pour l'année 2018.

18.270 Création d'une société publique locale pour la revitalisation du Campus des Mureaux.

18.271 Demande de remise gracieuse portant sur la majoration et les intérêts de retard de la part départementale des taxes d'urbanisme.

AFFAIRES SOCIALES

18.265 Hackathon « Innovation & Autonomie » : financement des lauréats par le conseil départemental et des opérateurs par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.

18.229 Prévention socio-éducative en faveur des jeunes, attribution de subventions de fonctionnement pour l'année 2018.

18.237 Aide du conseil départemental des Hauts-de-Seine en faveur des orphelins des agents de la fonction publique ou des élus du Département décédés en service ou dans le cadre de leur mandat.

18.254 Financement des structures d'accueil Petite enfance - Année 2018.

PERSONNES HANDICAPÉES

18.245 Extension du champ de compétence de l'Institut Gustave-Bagner - Établissement public départemental autonome (doté de la personnalité morale) accueillant des enfants et des jeunes en situation de handicap sis 35 rue de Nanterre à Asnières-sur-Seine.

18.252 Convention relative aux modalités d'organisation et de fonctionnement du Fonds Départemental de Compensation du Handicap des Hauts-de-Seine.

RELATIONS ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

18.238 Approbation de l'avenant n° 1 au programme de développement agricole 2018 mis en œuvre par le GRET au Cambodge.

18.239 Cofinancement du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) en faveur de la phase 10 du programme de développement agropastoral dans la région du Tavouch (Arménie).

18.240 Approbation d'une convention de coopération décentralisée avec la Communauté des communes du Zou au Bénin pour la période 2018 - 2022.

TRANSPORTS

18.227 Aménagement d'arrêts de bus sur voirie départementale (RD 75) à Sceaux pour les lignes 390 et 394 du réseau RATP - Demande de subvention à Île-de-France Mobilités.

18.228 Avenant n° 1 à la convention relative aux modalités de réalisation et au financement de l'étude des pôles d'échanges de Châtillon-Montrouge, Fort d'Issy-Vanves-Clamart, Issy RER et Pont-de-Sèvres.

18.234 Tramway T1 - Indemnisation d'un immeuble et d'un commerce situés 17 avenue de Stalingrad à Colombes.

18.257 Tramway T1 - Indemnisations et acquisition de biens situés rue des Champarons et avenue de Stalingrad à Colombes.

SPORTS

18.246 Subventions Sport de Haut niveau saison sportive 2017/2018

VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

18.226 Adhésion du Département à l'IDRRIM Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité.

18.241 Aide départementale pour enfouissement de réseaux aériens basse tension de distribution publique d'électricité et de réseaux de communications électroniques.

18.242 Convention de co-maîtrise d'ouvrage relative à la mise en place des équipements de signalisation lumineuse tricolore et à leur gestion au niveau du carrefour de la porte de Clichy RD 19, RD 91 1, RD 91 2.

18.251 RD 906 - Acquisition d'un lot de copropriété situé 514 avenue du Général-de-Gaulle à Clamart.

18.253 Approbation de la convention de financement des études préalables à l'opération « Bucso » dans le cadre de la mise en œuvre du plan « anti-bouchon » et pour changer la route de la Région Île-de-France.

18.262 Convention de groupement de commandes relative aux prestations d'études sur les ouvrages d'art existants situés sur les territoires des départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

EAU ET ASSAINISSEMENT

18.233 Convention de financement - Travaux spécifiques de renforcement du collecteur d'assainissement du Département dans le cadre de la construction par la Société du Grand Paris de l'ouvrage annexe ZAC SAEM (OA 12) - Quai Georges-Gorse situé sur le territoire de la commune de Boulogne-Billancourt.

60 ans d'évolution urbaine

Créé par décret le 9 septembre 1958, officiellement inauguré avec l'ouverture du Cnif le 12 septembre, La Défense souffle ses soixante bougies avec une campagne illustrant soixante années d'évolution.

« En 1958, la création de La Défense répondait à l'objectif d'incarner la puissance économique de la France. L'aménagement suivait une logique de quartier monofonctionnel dédié au travail pour accueillir les plus grandes entreprises françaises dans un espace où toutes les tours seraient identiques et alignées. Aujourd'hui, les aspirations des populations et les usages citadins ont évolué, analyse Patrick Devedjian, président de Paris La Défense. Paris La Défense est bien plus qu'un quartier d'affaires. Il a renoué avec la notion de quartier animé et a réussi à s'imposer comme une destination vivante, culturelle, touristique et commerciale. Un quartier où 88 % des salariés estiment qu'il y fait bon vivre ! L'offre de bureau continue de se moderniser avec des projets novateurs et s'adaptant aux codes du travail d'aujourd'hui et de demain. » Pour l'occasion, le nouvel établissement en charge de l'aménagement, la gestion et l'animation de La Défense a lancé cet été Les Extatiques. L'exposition, programmée jusqu'au 21 octobre, met en avant un parcours hors du commun, né de la rencontre et de l'échange entre le territoire et les artistes. Entre jeux d'échelles, renversements, perspectives détournées et jeux de lumières, Les Extatiques invitent ses habitants d'un jour ou d'un soir à redécouvrir Paris La Défense au travers d'une balade artistique insolite.



Le tourisme progresse

Le secteur hôtelier du quartier d'affaires confirme sa croissance et son attractivité.

En présentant au deuxième trimestre un taux d'occupation de 77,2 %, l'hôtellerie de Paris La Défense est en hausse de trois points par rapport à 2017. Le prix moyen et le « RevPar », en augmentation également, confirment le développement de l'attractivité du quartier pour les touristes. « Nous mesurons avec ce baromètre l'évolution de la mixité des usages dans le quartier, et notamment l'augmentation de la dimension tourisme et loisirs explique Marie-Célie Guillaume, directrice générale de Paris La Défense. Nous bénéficions ici de nombreux atouts propres aux quartiers d'affaires comme la forte desserte par les transports en commun ou l'environnement architectural unique ». Le quartier d'affaires, c'est aussi la Grande Arche, Paris La Défense Arena, un espace piéton de 31 hectares présentant une collection de 69 œuvres d'art, une offre hôtelière de plus de 6 000 chambres, un hub de transport par lequel transitent 500 000 personnes par jour en moyenne...

ABE choisit Paris La Défense

L'organisme de régulation bancaire européen quitte Londres pour s'installer dans le quartier d'affaires. Le bail a été signé début août.



Deux ans après le référendum britannique sur le Brexit, l'Autorité bancaire européenne (ABE) a choisi d'établir son siège à Paris La Défense, dans la tour Europlaza. Ce choix n'est pas une surprise.

Dès octobre 2016, le quartier d'affaires avait engagé une stratégie de promotion de l'attractivité du territoire destinée aux entreprises installées à Londres et devant s'implanter au sein de l'Union européenne. « Cette politique porte ses fruits. La qualité de vie des salariés internationaux est décisive dans le choix d'implantation d'une entreprise. Le territoire propose une offre résidentielle, culturelle et scolaire de très haut niveau. Les démarches entreprises conjointement par le Département des Hauts-de-Seine, le conseil régional d'Île-de-France et la ville de Courbevoie pour l'ouverture d'une école européenne, témoignent de notre volontarisme sur ces sujets », explique Patrick Devedjian, président de Paris La Défense.

Ce choix d'implantation souligne également l'attractivité croissante du quartier d'affaires qui se pose ainsi comme territoire pionnier en matière de promotion territoriale post-Brexit. « Cette décision est le fruit d'un travail au long cours et témoigne de la qualité de l'offre territoriale des Hauts-de-Seine. Elle marque les efforts réalisés en matière d'accompagnement des entreprises, de leurs salariés et de leurs familles », poursuit Patrick Devedjian.

Le Conseil et le Parlement européen discutent actuellement de l'amendement du règlement européen relatif à l'Autorité bancaire européenne qui modifie l'article ayant fixé le siège initial à Londres. Il devrait être adopté dans les semaines à venir.

Les principaux travaux

d'octobre sur la voirie et dans les parcs départementaux



RD 1 : aménagement du quai de Clichy en boulevard urbain.

Antony - Châtenay-Malabry - Le Plessis-Robinson et Clamart

RD 2 - RD 986 : avenue du Général-de-Gaulle (RD 986) à Antony, avenue de la Division-Leclerc (RD 986) et route du Plessis-Piquet (RD 2) à Châtenay-Malabry, avenue Paul-Langevin (RD 2) au Plessis-Robinson et avenue Claude-Trébignaud, rue du Président-Roosevelt (RD 2) et place de la Garde à Clamart. Adaptation des réseaux départementaux d'assainissement impactés par la réalisation du T10. Les travaux ont débuté en janvier pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

Asnières-sur-Seine

RD 986 : avenue de la Redoute entre les carrefours des Quatre-Routes et la station Asnières-Gennevilliers-Les Courtilles. Travaux d'aménagement du tramway T1. Les travaux de la RATP et du Département ont démarré à l'été 2017. La durée prévisionnelle des travaux est de dix-huit mois.

Asnières-sur-Seine - Bois-Colombes

RD 11 - RD 13 : place Gabriel-Péri entre la rue Paul-Déroulède et la rue Henri-Barbusse. Réaménagement de la place piétonne au droit de la gare SNCF. Réfection des trottoirs et de la voirie. Mise aux normes PMR. Reprise de l'éclairage public et de la SLT. Les travaux ont débuté en février pour une durée prévisionnelle de dix mois.

Bois-Colombes et Colombes

> RD 986 : avenue de l'Agent-Sarre entre la rue Victor-Hugo et le carrefour des Quatre-Routes. Rénovation des réseaux d'électricité et d'adduction d'eau, rénovation de la chaussée et des trottoirs, sécurisation des carrefours, rénovation de la signalisation lumineuse tricolore. Les travaux ont débuté en octobre pour une durée prévisionnelle de sept mois.

> Parc départemental Pierre-Lagravère : réaménagement des abords de la maison du parc.

Châtenay-Malabry

> RD 986 : avenue de la Division-Leclerc. Remplacement de l'ouvrage d'art de la ligne à grande vitesse (LGV) Atlantique dans le cadre de la réalisation du T10. Les travaux ont débuté en mars pour une durée prévisionnelle de dix-huit mois.

> RD 986 : avenue de la Division Leclerc / angle rue Vincent-Fayo.

Réhabilitation du réseau d'assainissement et métrologie du réseau avec la création d'un point de mesures et d'un poste satellite (armoire située rue Vincent-Fayo). Jusqu'en octobre.

Clamart

> RD 906 : avenue du Général-de-Gaulle et carrefour du Petit-Clamart. Réaménagement de la voie, création d'aménagements cyclables, remplacement de l'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore et des arbres. Les travaux ont débuté en avril sur le carrefour du Petit-Clamart, fin des travaux prévue en 2019 sur l'avenue du Général-de-Gaulle.

> Avenue des Frères-Vigouroux : renforcement du collecteur d'assainissement lié à la construction de la gare SGP. Jusqu'en octobre.

Clichy-la-Garenne

RD 911 : boulevard Jean-Jaurès entre la rue du Port et le boulevard de Douaumont. Création définitive d'une voie partagée bus/vélos. Les travaux devraient se terminer en novembre.

Clichy-Levallois

> RD 1 : quai de Clichy et quai Charles-Pasqua. Aménagement en boulevard urbain. Les travaux ont débuté en avril pour une durée prévisionnelle de trente-six mois. Dévoisement du réseau d'assainissement dans le cadre de l'aménagement en boulevard urbain. De Septembre 2018 à mars 2019.

Issy-les-Moulineaux

RD 72 : rue de l'Égalité, de la rue Tolstoï à la rue Rabelais Réhabilitation du réseau d'assainissement non visitable départemental. Les travaux se terminent en octobre.

Saint-Cloud

RD 907 : rue Dailly, entre l'avenue André-Chevillon et la rue Gaston-Latouche. Rénovation de la chaussée, élargissement des trottoirs, création de stationnements, réalisation d'un carrefour giratoire avec la rue du Calvaire, rénovation de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore, mise aux normes PMR des arrêts de bus, plantations d'arbres. Début des travaux en octobre pour une durée prévisionnelle de cinq mois.

« La coopération contribue à favoriser un mode de production qui nourrit plus de 70 % de la population mondiale. »

Un programme d'appui à la valorisation de la production agricole au Bénin a été approuvé par l'assemblée départementale en 2017. Quelles ont été les avancées les plus marquantes ?

Depuis le démarrage de l'activité, un réseau de plus de 200 entrepreneurs solidaires membres a été créé, associant producteurs (et notamment de nombreux groupements de femmes), transformateurs et revendeurs en capacité d'offrir des produits béninois de qualité et accessibles. Ce réseau bénéficie de la mise en place d'une offre de financement local, comprenant une institution de micro-finance, des investisseurs privés locaux, ainsi qu'un fonds de développement territorial géré par la collectivité partenaire, l'intercommunalité du Zou.

Le soja pour l'alimentation humaine a été retenu comme la filière pivot de mise en place de ce réseau, en raison des volumes potentiels et de l'importante valeur ajoutée bénéficiant aux différents acteurs de la filière. Celle-ci présente de nombreux avantages pour l'agriculture familiale au Bénin : tout en renforçant la fertilité des sols, elle permet de répondre aux besoins en protéines à un coût plus accessible que la viande et offre des perspectives de transformation rémunératrices très diversifiées et appréciées des Béninois (fromage, brochettes, biscuits, etc.).

Les autres filières soutenues se grefferont sur l'organisation de la filière soja, bénéficiant de la diversification des exploitations et de tous les acteurs de la chaîne.

En parallèle, des actions de sensibilisation à une alimentation locale et saine ont été conduites par l'intercommunalité auprès des habitants du Zou (festival des Saveurs du Zou).

Une convention de partenariat devrait être signée début novembre avec le pays. De quoi s'agit-il ?

Cette convention de coopération permet de déterminer, avec la Communauté de communes du Zou, collectivité partenaire du Département au Bénin, les actions prioritaires à conduire en termes de développement social et agricole sur le territoire du Zou, ainsi que les responsabilités des deux signataires. Il s'agit donc d'un accord fondateur de l'action qui sera conjointement conduite en faveur du développement de la production agricole locale dans le Zou.

Qu'apporte la coopération décentralisée aux pays ciblés par le Département ?

La coopération décentralisée est caractérisée par un partenariat entre collectivités partenaires, permettant d'agir concrètement sur une zone ciblée en faveur de l'agriculture familiale.

Dans chaque pays d'intervention du Département, la coopération contribue, à son échelle et de façon durable, à favoriser un mode de production qui nourrit plus de 70 % de la population mondiale et concerne souvent les personnes les plus sous-alimentées.

Quel bilan peut-on tirer aujourd'hui des actions menées en Haïti, au Bénin, au Cambodge et en Arménie ?

Les actions menées dans les différents pays ciblés par le Département permettent de combattre la pauvreté en augmentant les revenus et en créant des emplois en zone rurale. C'est aussi une façon de gérer plus efficacement et durablement les ressources naturelles par la valorisation de pratiques agro-écologiques, et de soutenir la mise en place de productions de haute qualité environnementale, sanitaire et sociale.

Les actions ainsi conduites permettent aux petits producteurs concernés de renforcer leurs compétences et leur résilience, afin de vivre dignement de leurs productions, et de rester sur leurs terres.

Quel est le budget départemental alloué à la coopération internationale pour 2019 ?

2,4 M€ sont prévus cette année pour la mise en œuvre des actions de coopération internationale.



Isabelle Caullery
Vice-présidente en charge des relations et coopération internationales et des affaires européennes

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE
du Département des Hauts-de-Seine

Coopération INTERNATIONALE hauts-de-seine

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT
#DépartementSolidaire

www.hauts-de-seine.fr

Solidaire

Mettez vos compétences au service de nos grands projets

Marchés publics

Entretien des parcs et jardins

La présente consultation a pour objet l'entretien des parcs et jardins du Département des Hauts-de-Seine. Ces prestations feront l'objet d'un marché (8 lots) avec une partie ordinaire forfaitaire et une partie à bons de commande.

lot 1 : Parc Pierre-Lagravère et Parc du Chemin de l'Île ;

lot 2 : Stade Yves-du-Manoir ;

lot 3 : Domaine du Haras de Jardy, parc du Pré Saint-Jean, parc de l'Île de Monsieur, Espaces Naturels Sensibles ;

lot 4 : Promenade bleue secteur Nanterre (marché réservé ESAT/EA) ;

lot 5 : Promenade bleue secteur Colombes (marché réservé ESAT/EA) ;

lot 6 : Domaine de la Vallée-aux-Loups et Jardins Albert-Kahn ;

lot 7 : Promenade des Vallons de la Bièvre (coulée verte) ;

lot 8 : Espaces verts des collèges, établissements sociaux et diverses propriétés du Département.

Réfection de la toiture du jardin Albert-Kahn

Le projet consiste dans le remplacement de la toiture en cuivre, posée en écailles, du pavillon de thé installé dans le jardin japonais par une nouvelle également en cuivre. Lieu : musée départemental Albert-Kahn à Boulogne.

Travaux d'installation et de réparation de clôtures et portails

Les travaux ont pour objet l'installation et la réparation de clôtures, grillages, barreaudages, mains courantes et portails dans les parcs et jardins du département des Hauts-de-Seine et autres propriétés départementales.

www.hauts-de-seine.fr/commande-publique : pour accéder à nos consultations et vous informer sur les projets et les offres du Département.

www.maximilien.fr : le portail des marchés publics francilien, pour vous tenir informé et candidater à l'un de nos marchés. Nous vous recommandons de créer votre compte et de programmer des alertes sur vos segments d'activité.

Recrutement

Analyste budgétaire

Au sein du pôle Ressources Humaines et Financières, sous la responsabilité du chef de service de la Direction des Finances, vous êtes chargé du dialogue de gestion avec les directions relevant de votre « portefeuille » durant les phases de préparation et d'exécution du budget.

Ce dialogue de gestion, quotidien, porte notamment sur la préparation de la programmation pluriannuelle de fonctionnement et d'investissement, sur la préparation de chacun des actes budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire, décision modificative, compte administratif) et sur les prévisions d'ordonnancement des dépenses et des recettes. Les interlocuteurs habituels sont les correspondants budgétaires des directions dont vous avez la charge, ainsi que les chefs de service et directeurs.

Profil : vous avez acquis des compétences d'analyse budgétaire et des connaissances des finances locales. Vous possédez également une bonne maîtrise de l'outil informatique. Vous êtes reconnu pour votre sens du dialogue, pour vos qualités relationnelles ainsi que pour votre esprit d'initiative.

Réf : HM.17.510

Chargé d'études modélisation de la circulation et études d'impact

Au sein de l'unité Études et Stratégies, vous pilotez la démarche mise en place par le Département avec la Société du Grand Paris sur les impacts trafic liés aux travaux du Grand Paris Express et apportez votre expertise trafic à la direction des Mobilités. Vous préparez les bilans LOTI ou socio-économiques des opérations d'infrastructures de transport ou d'aménagements de voirie.

Profil : ingénieur expérimenté, vous pilotez des projets d'innovation, avez réalisé des modélisations du trafic et maîtrisez des procédures décisionnelles, administratives, réglementaires et financières des actions portées par le comité de coordination routière (jalonnement des itinéraires, stationnement, arrêtés de circulation, collecte des ordures ménagères, instruction des autorisations de travaux par la commune...). Vous avez une bonne connaissance des acteurs publics et privés intervenant dans les projets. Vous savez travailler en mode projet et vous assurez la maîtrise d'ouvrage des études. Vous possédez les qualités rédactionnelles et relationnelles ainsi que le sens de l'organisation et vous maîtrisez les outils bureautiques (pack office) et des logiciels spécialisés (ArcGis, Visum).

Réf : NS.17.421



Le dispositif départemental Chœur des collèves avec la compagnie Opéra 3.

Promouvoir la culture pour tous

Les Hauts-de-Seine se sont dotés, dès 2006, d'un premier schéma départemental des enseignements artistiques (SDEA). Objectif : améliorer l'offre de formation et les conditions d'accès à l'enseignement.

À la suite de cette première phase, le Département a voté le 29 juin 2012 pour la période 2012-2015 un schéma départemental où les structures d'enseignement sont considérées comme des établissements culturels à part entière. Le 9 juillet dernier, le conseil départemental adoptait son troisième schéma pour 2018-2021 afin de construire un réseau d'enseignement artistique répondant aux problématiques d'accessibilité et de pluralité des pratiques. L'enjeu est de permettre à tous et notamment aux publics particulièrement éloignés de la culture ou en situation de handicap de bénéficier d'enseignements comme la musique, la danse, l'art dramatique et les arts visuels. Trois axes de développement ont été identifiés et composent aujourd'hui l'ossature du schéma : l'accessibilité des établissements, la continuité des pratiques et la pluridisciplinarité des enseignements.

Accessibilité des établissements

À travers ce premier axe, le schéma ouvre notamment sur l'inclusion des élèves en situation de handicap dans les cursus/cours, en mettant en place le tiers du temps pédagogique supplémentaire par élève, par un professeur référent. L'accessibilité des structures passent également par la mise en place de dispositifs d'éducation artistique et culturelle de longue durée dans des quartiers de la politique de la ville et des quartiers éloignés de la culture ainsi que les classes Ullis. Enfin, des passerelles pédagogiques pour l'intégration durable des publics issus de dispositifs hors les murs ou des ateliers d'éveil à destination des familles ou de la petite enfance seront possibles.

Continuité des pratiques

Pour y contribuer, le schéma comportera un volet d'accompagnement des équipes et soutiendra les actions des structures qui améliorent l'orientation et la formation. Seront mis en place des formations musicales instrumentales, des parcours spectateurs...

Pluridisciplinarité des enseignements

Le Département souhaite accompagner le renforcement des disciplines moins représentées ou moins visibles que sont le théâtre, la danse et les arts visuels ainsi que certaines esthétiques en fonction des lieux. Il soutiendra spécifiquement des actions qui permettront l'ouverture pluridisciplinaire des élèves tout au long de leur apprentissage.

Le label SDEA 92

Un label départemental « SDEA 92 » sera délivré à tout type de structures alto-séquanaises publiques ou privées (hors conservatoires classés par le ministère de la Culture) qui en fera la demande et dont l'objet principal est de délivrer des enseignements artistiques en musique, danse, art dramatique et arts visuels. Les structures devront répondre à certains critères en mettant l'accent sur un projet pédagogique formalisé, un enseignement structuré sur deux ans minimum, des professeurs diplômés, une proposition de pratiques collectives, un enseignement diversifié, un travail engagé sur l'accessibilité et des partenariats avec d'autres structures. Le label est délivré pour toute la durée du schéma 2018-2021.



« Les Dessous chics » habillent le Pont d'Issy

L'œuvre signée Claude Lévêque a été inaugurée mardi 25 septembre. Un geste esthétique fort au cœur de la Vallée de la Culture des Hauts-de-Seine.

Deux lignes incandescentes en néon accrochées sous le tablier du Pont d'Issy, projetant ses reflets rouges sur la Seine. La Seine dévoile ses Dessous chics. Le Département a proposé à l'artiste Claude Lévêque d'intervenir sur cet ouvrage qui relie les deux communes d'Issy-les-Moulineaux et Boulogne-Billancourt à travers un dispositif in situ sur le fleuve. Installée cet été pendant six semaines, elle a été inaugurée mardi 25 septembre. « Cet éclair rouge sublime les rives de la Seine, donne vie à ce pont et marque un nouveau lien entre les deux communes », explique André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux. « Il s'agit d'un geste artistique lié à l'urbanisation, au développement des berges, poursuit Claude

Lévêque. Le pont se situe à l'entrée du parc de l'île Saint-Germain et est donc proche de la Tour aux Figures, une œuvre de Dubuffet qui compte beaucoup pour moi. »

Surtout, elle s'inscrit en plein cœur de la Vallée de la Culture, vaste politique culturelle départementale qui se structure autour de projets d'investissements ambitieux jalonnant les Hauts-de-Seine et d'une offre accessible à tous les publics. « L'art et la culture sont éminemment démocratiques. Désormais, tout le monde peut voir ce pont et cette œuvre. Je suis fier que nous ayons installé cette œuvre dans le département ! », confirme Patrick Devedjian.

Villes, parcs et forêts des Hauts-de-Seine à pied

La nouvelle édition du TopoGuides est sortie. L'occasion de découvrir le département à travers vingt-cinq itinéraires pédestres.

Ce guide propose de partir à la découverte des parcs, des forêts et des endroits méconnus des Hauts-de-Seine sur 480 kilomètres d'itinéraires balisés. Onze itinéraires de promenades et randonnées (PR) couvrent le territoire qui est aussi traversé par des itinéraires de grande randonnée (GR) notamment le GR1 pour le tour de l'Île-de-France, le GR2 pour le sentier de la Seine de sa source au Havre ou encore le GR22 de Paris au Mont-Saint-Michel.

Parmi les nouveautés, les randonneurs découvriront la promenade verte de Bois-Colombes, le site de l'île Seguin et La Seine Musicale, mais également un aperçu du musée départemental Albert-Kahn en cours de construction et de ses jardins. Les itinéraires présentés dans le guide sont classés en quatre niveaux de difficulté suivant leur longueur : très facile (inférieur à 6 km), facile (entre 6 et 10 km), moyen (entre 10 et 16 km), difficile (supérieur à 16 km).

Toutes les informations sur www.rando92.fr

e-brochure pédagogique en ligne

Actions éducatives, culturelles ou sportives, actions de sensibilisation à l'environnement ou à la sécurité routière, de nombreux dispositifs sont mis en place afin de satisfaire les différents besoins des collégiens.

Cette brochure à destination des enseignants et des acteurs éducatifs détaille les actions pédagogiques proposées aux collèges publics et privés sous contrat. En complément des cours enseignés, le conseil départemental propose aux élèves une palette d'ateliers, d'animations et de projets à mener qui mêlent pédagogie active et groupes restreints afin de les soutenir et de les accompagner dans leurs parcours et leur réussite scolaire.

La participation est volontaire et laissée à l'initiative du professeur ou de l'encadrant. En fonction du dispositif, ils ont la possibilité d'inscrire certains élèves ou de faire participer toute la classe.

L'e-brochure est consultable sur www.hauts-de-seine.fr rubrique Éducation et jeunesse.



1 M€

le montant de la subvention allouée par le Département à la ville de Bois-Colombes pour la reconstruction du complexe sportif Albert-Smirlian, dans le cadre du premier contrat de développement Département/Ville (période 2013-2015). Un deuxième contrat pour la période 2016-2018 apporte à la commune une nouvelle aide de 4,7 M€ dont 3,3 M€ en investissement et 1,4 M€ en fonctionnement.

SIOSMS 2018-2022 : une nouvelle étape

Le 28 septembre, les assemblées départementales des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont adopté le schéma interdépartemental d'organisation sociale et médico-sociale (SIOSMS).

Ce schéma décline les orientations politiques communes en matière d'autonomie, de PMI, d'enfance et d'insertion que les deux collectivités vont mettre en œuvre dans les cinq prochaines années. Les Yvelines et les Hauts-de-Seine représentent aujourd'hui trois millions d'habitants, soit un quart de la population d'Île-de-France. Les deux territoires ont bénéficié d'une croissance démographique de 1,7 % sur les cinq dernières années et les perspectives démographiques à l'horizon de 2030 prévoient une hausse de 7 % de la population atteignant ainsi 3,22 millions de citoyens.

Ce schéma couvre l'ensemble des compétences dans le champ des solidarités et annonce clairement les actions qui seront menées en faveur de l'enfance, de la jeunesse, de la famille, des personnes en recherche d'insertion socio-professionnelle, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Il met l'usager au cœur de nos politiques, par la mise en œuvre du principe « Dites-le nous une fois » notamment par une prise en charge à l'accueil renouvelée.

Des actions concrètes

Sur le « volet » PMI, il est notamment proposé l'adhésion des Hauts-de-Seine à la plateforme téléphonique des Yvelines, pour la prise des rendez-vous de consultations en PMI et CPEF, l'acquisition d'un logiciel commun assurant le suivi des enfants en PMI ou des commandes groupées notamment pour les vaccins. Pour l'insertion, les démarches se poursuivent vers la mise en œuvre de plateformes de mise en relation des entreprises et des bénéficiaires du RSA avec JOB78 et JOB92. L'autonomie reste un point central qui sera traité par le lancement d'une nouvelle politique en faveur des personnes présentant des troubles du spectre autistique avec le dépistage précoce des TSA et la création d'une plateforme de services en faveur de 300 personnes, par la création d'une seconde plateforme de services en faveur des personnes en situation de handicap psychique, et par la diminution des délais d'instructions des demandes de prestations. Enfin, pour l'enfance et la jeunesse, les actions évoluent respectivement vers un développement d'accueils modulables (accueils séquentiels, accueils de jour) et des offres pour les 16-25 ans, visant à remettre les « décrocheurs » dans des parcours de qualification et d'insertion socio-professionnelle.



Bébédom : actualisez votre dossier

Les familles alto-séquanaises, bénéficiaires de l'allocation Bébédom, sont invitées à mettre à jour leur dossier jusqu'au 16 novembre pour la poursuite des versements en 2019.

Le Département a créé l'allocation pour aider financièrement les familles ayant recours à un assistant parental ou à un assistant maternel et les familles ayant un enfant handicapé de moins de trois ans et percevant l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH). Le budget voté en 2018 s'élève à 7,8 M€.

Bébédom a été attribué en 2017 à 9 865 familles : 8 041 familles ont recours à une assistante maternelle agréée ; 1 694 familles ont recours à une assistante parentale (garde à domicile) et 128 familles d'enfants handicapés, sans condition de garde.

La date limite pour actualiser le dossier est fixée au 16 novembre. Cette démarche peut s'effectuer par courrier : Département des Hauts-de-Seine - Direction PMI/Petite Enfance - Service Bébédom Hauts-de-Seine - 92731 Nanterre Cedex - Ou par mail en remplissant le formulaire de contact du site, thème Solidarité, allocation Bébédom sur my.hauts-de-seine.fr/contact

La voirie recrute : prenez la bonne direction

Rejoindre les équipes de la voirie, c'est travailler dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine pour gérer le trafic, construire et entretenir près de 2 000 km de routes.

Mon terrain de jeu ? 2 000 km de routes, un territoire exceptionnel, à la fois citadin et rural.

Pierre Yves, agent de l'équipe voirie.

Prenez la bonne direction, participez au développement de nos territoires

Les Départements des Yvelines / Hauts-de-Seine recrutent sur www.epi78-92.fr

Yvelines - Hauts-de-Seine

Afin de gagner en performance, en qualité et en maîtrise des dépenses, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont créé un service interdépartemental pour l'entretien et l'exploitation de leurs routes. Cette gestion s'intègre dans une politique de développement territorial dynamique sur l'Ouest francilien. Les routes départementales présentent une diversité de profils et d'enjeux avec plus de 750 ouvrages d'art et plus de 1 000 carrefours à feux à gérer. Dans les territoires urbains, un niveau de service

élevé est attendu notamment sur les voies sur berges qui supportent des trafics comparables à des infrastructures autoroutières ou sur le boulevard urbain autour de La Défense. En secteur rural, des enjeux de solidarités territoriales au travers de la sécurité routière, la viabilité hivernale ou l'innovation au service de l'environnement, mobilisent également le service. Des postes sont à pourvoir dans les Hauts-de-Seine et dans les Yvelines sur www.epi78-92.fr/recrutement-voirie/

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du Département des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux

Rédaction : Virginie Rapin, Mélanie Le Beller, Pauline Vinatier

Maquette : Frédéric de Tarlé

Crédits photos : CD92 / Jean-Luc Dolmaire, Olivier Ravoire, Stéphanie Gutierrez Ortega, Willy Labre, Cyril Badet.

www.hauts-de-seine.fr

Dépôt légal : juillet 2008 - ISSN : 2610-0886

Imprimé sur papier recyclé

Casse Noisette

AVEC LE

Ballet National
de Chine



© Alexandre Galliez

Réservations sur :
laseinemusicale.com,
fnac.com

Une des meilleures compagnies de danse du monde dans une de ses rares apparitions en Europe pour un Casse-Noisette inédit et spectaculaire.


**LA SEINE
MUSICALE**

du 24.10 au 04.11.2018